

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Guerre-sale-en-Argentine-Astiz-parle-et-accuse-la-France-de-la-mort-de-deux-religieuses>

Guerre sale en Argentine :Astiz parle et accuse la France de la mort de deux religieuses.

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Argentine -
Date de mise en ligne : jeudi 25 janvier 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Pour la première fois Astiz déclare devant un tribunal et il demande des preuves techniques sur la mort de deux religieuses françaises Léonie Duquet et Alice Domon et il accuse l'armée française et des agents de la France.

El Correo, Paris, 25 janvier 2007.

L'ancien officier de marine argentin, Alfredo Astiz, déjà condamné en France par contumace pour le meurtre de deux religieuses françaises pendant la dictature militaire, a été interrogé pendant plus de deux heures par le juge Sergio Torres, et a proposé des "preuves" techniques de son innocence, selon le représentant spécial pour les droits de l'homme auprès du ministère argentin des Affaires étrangères.

La déclaration de l'ancien capitaine de frégate est "très intéressante" parce qu'il avait toujours jusqu'à présent refusé de faire le moindre commentaire devant ses juges. Alfredo Astiz entend démontrer par ses "preuves techniques" qu'il est impossible que ces corps aient pu être jetés à la mer.

Il a également parlé de la participation de l'Armée française dans l'entraînement des militaires argentins. Et il a encore maintenu que la responsabilité de la mort des deux religieuses françaises revenait aux agents français dans une affaire de règlement de comptes datant de la Guerre D'Algérie.

"Cela ne m'étonne pas que la France me poursuive en prétendant me rendre responsable (des crimes) de tout ce qui est arrivé et qui a été fait par ses agents secrets. Sur ce sujet, Astiz a demandé à la Justice un mandat d'arrêt international contre le français « René et/ou Bertrand de Perseval ou Parseval ».

L'ancien capitaine, pourtant rayé des cadres de la marine, est en détention préventive dans une base navale dans l'attente de son procès, dont l'ouverture est prévue cette année.

Il est également accusé d'avoir été l'un des tortionnaires de l'Ecole de mécanique de la marine (ESMA), l'un des principaux centres clandestins de détention de la dictature, où sont passées quelque 5.000 personnes, la plupart torturées et assassinées.